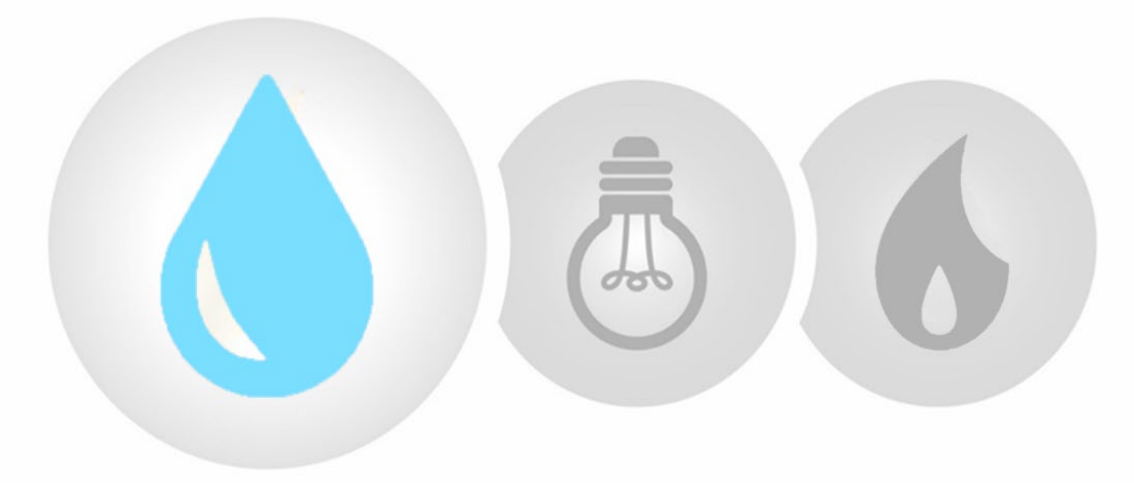
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

Rapport annuel du délégataire 2024

Sainte-Gemme-Moronval



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

Sommaire

1 Synthèse de l'année 3

2 Indicateurs de performance 5

3 Bilan et Perspectives 7

3.1 Présentation du contrat 7

3.2 Inventaire des biens du service 8

3.3 Schéma de fonctionnement du réseau 11

3.4 Variation du patrimoine 12

4 Activite du service reseau 13

4.1 Bilan hydraulique 13

4.2 Analyse du réseau 14

4.3 Synthèse des flux de volumes 14

4.4 Commentaires sur la maitrise des pertes en eau 15

4.5 Bilan exploitation 16

4.6 Renouvellement du réseau 19

4.7 Bilan analytique 20

4.8 Modélisation hydraulique du réseau de distribution 22

4.9. Plan de Gestion et Sécurité Sanitaire des Eaux 24

5 Activite du service clientèle 26

5.1 Bilan clients 26

5.2 Tarification du service 29

5.3 Enquête satisfaction clientèle 30

6 Activite du service financier 31

6.1 Compte annuel de résultat d'exploitation 31

7 Bilan patrimonial 33

7.1 Gestion patrimoniale des ouvrages délégués 33

7.2 Autonomie des réseaux 34

8 Evolution règlementaire 35

9 Moyens mis en œuvre 36

9.1 Des Interlocuteurs locaux 36

9.2 Moyens Mobilisables sur la Commune 37

9.3 Qualité 38

9.4 Assurances 40

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

1 SYNTHESE DE L'ANNEE

Essentiel de l'année

- Réunion Plan de Gestion et de Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE).
- Réunion de fin de DSP : transmission des éléments demandés par la collectivité

- Maintenance des hydrostables
- Maintenances des ventouses
- Renouvellement des compteurs de vente en gros route des Cherisy et Rue des Forts et renouvellement des tampons de regard.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

Chiffres clés

463 Clients

52 630 m³ d'eau consommés

1 256 m³ de vente d'eau en gros

14 134 ml de réseau

96 % de clients satisfaits

2 fuites branchements et accessoires

0 fuites canalisations

Indice Linéaire de Perte : 2,83 m³/km/j

Rendement de réseau : 78,8 %

Taux de relève : 90,4 %

Taux conformité bactériologique : 100%

Taux de conformité physicochimique : 100%

12 analyses effectuées

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

2 INDICATEURS DE PERFORMANCE

Selon décret 2007

Thème 1/2	Indicateur 1/2	2023	2024	Unité
Caractéristiques techniques du service	Estimation du nombre d'habitants desservis (D101.0)	1115	1180	
	Nombre d'abonnements	460	463	
	Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements) (1)	14	14	km
Prix	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ (D102.0)	6,47	6,72	€ TTC/m³
Indicateurs de performance	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne :			
	- la microbiologie (101.1) (2)	100%	100%	
	- les paramètres physico-chimiques (101.2) (2)	100%	100%	
	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (103.2B)	111	111	
	Rendement du réseau de distribution (P104.3)	81,9%	78,8%	%
	Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)	2,57	2,9	m³/km/j
	Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)	2,25	2,83	m³/km/j
	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)	0	0	%
	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P108.3)	S.O.	S.O.	%

Thème 2/2	Indicateur 2/2	2023	2024	Unité
Indicateurs de performance	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (P151.1)	0	0	/ 1000 abonnés
	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (P152.1)	100	100	%
	Taux de réclamations (P155.1)	6,52	0	/ 1000 abonnés
	Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	Oui	Oui	
	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année (P154.0)	3,07%	6,85%	%
Financement des investissements	Nombre de branchements publics en plomb supprimés ou modifiés	0	0	
	% de branchements publics en plomb restant à modifier ou à supprimer	0%	0	%
Actions de solidarité et de coopération	Nombre de demandes d'abandons de créance reçues	0	1	
	nombre de demandes passées en commission	0	1	
	Nombre de demandes accordées	0	1	

Domaine	Indicateur	2023	2024
Satisfaction des usagers	Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	OUI	OUI
Accès à l'eau	Existence d'une CCSPL	OUI	OUI
	Existence d'une commission départementale Solidarité Eau	OUI	OUI
Certification	Obtention ISO 9001 version 2015	OUI	OUI
	Liaison du service à un laboratoire accrédité	OUI	OUI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

Commentaires :

Satisfaction clientèle :

Le niveau de satisfaction clientèle est important, et les indicateurs de performance sont tous atteints voire dépassés.

Impayés

Le taux d'impayés est important : un plan d'action en cours avec la mise en place de dossiers huissiers

2 cycles de relance du client sont réalisées avant de faire appel à un commissaire de justice.

Un suivi hebdomadaire des impayés est réalisé.

Indice Linéaire de Perte :

L'objectif de l'indice linéaire de perte est atteint.

Indicateur contractuel	2024	Unité
Indice linéaire de perte	2,83	m³/km/j
Taux de relève	90,4	%

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

3 BILAN ET PERSPECTIVES

L'année 2025 doit voir se réaliser les opérations suivantes :

- Fin du contrat au 1er août 2025

Exécution du contrat

3.1 Présentation du contrat

3.1.1 Compétence Collectivité

L'Agglomération du pays de Dreux

- Dispose du suivi et de la gestion du contrat de DSP. L'Agglomération du pays de Dreux est compétente sur l'intégralité de son territoire en production et en distribution de l'eau potable depuis le 1er janvier 2020.
- Achète l'eau produite à la Ville de Dreux
- Vend et achète de l'eau au SMICA ANET (commune de Cherisy).

3.1.2 Contrat

Présentation du contrat			
Nature du service	Date d'effet	Date d'échéance	**Durée (ans)**
Affermage service de l'eau potable	19/01/2021	31/07/2025	4

Evolutions contractuelles		
Désignation	Date d'effet	Description

3.1.3 Conventions

Convention liées au contrat		
Désignation	Date d'effet	Description
Vente d'eau en gros CHERISY	06/05/2022	
Achat d'eau CHERISY		Gedia a déjà fait une proposition et le dossier est en cours de traitement par l'Agglomération
Convention redevance assainissement collectif	20/01/2021	entre Gedia et SUEZ Fin le 30/09/2023
Convention redevance assainissement collectif	01/10/2023	Entre Gedia et Aquad

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

3.2 Inventaire des biens du service

Ce chapitre décrit le patrimoine sous maitrise d'ouvrage de la Commune :

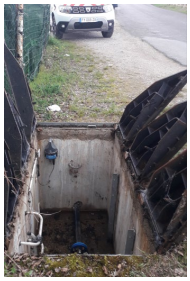
- Génie civil ;
- Réseau de distribution ;
- Compteurs.

3.2.1 Génie civil

Il existe sur la commune de Sainte Gemme de Moronval 3 chambres maçonnées pour les comptages achat/vente de la commune.


Rue des Forts


Route de Chérisy


Route du Vallon

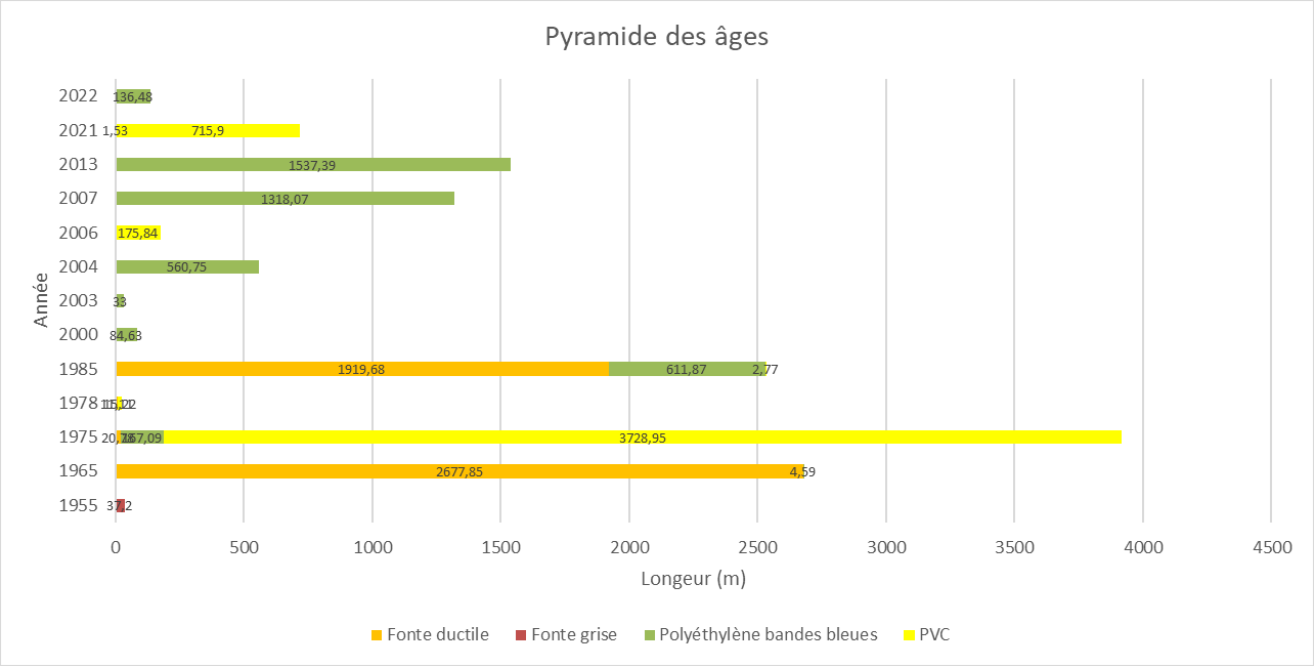
Les tampons de regards ont été modifiés en 2024.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

3.2.2 Réseau de distribution

Diamètre	Matière				
	Fonte ductile	Fonte grise	Polyéthylène bandes bleues	PVC	**Total**
40			253,57		**253,57**
50	54,21	37,2	9,26		**100,67**
60	507,34				**507,34**
63			1492,87	443,92	**1936,79**
80	620,89				**620,89**
100	2206,92		977,96	32,52	**3217,4**
110	18,94		5,48	667,95	**692,37**
125			1135,66		**1135,66**
150	999,9				**999,9**
160			872,72	3494,29	**4367,01**
200	221,22		72,23		**293,45**
225			9,56		**9,56**
Total (km)	**4629,42**	**37,2**	**4829,31**	**4638,68**	**14134,61**

Age des conduites du réseau d'eau potable



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

Liste des équipements du réseau

Equipement	Quantité
Bouche de lavage	3
Clapet	7
Comptage	5
Hydrant	22
Plaque de fin	43
Purge	7
Régulateur	2
Ventouse	14
Vanne de purge	6
Vanne de sectionnement	106
Vanne PI	19
Total	**233**

Attention, les 3 bouches d'arrosage ne sont pas équipées de compteur.
L'une est sous un merlon de terre elle est donc impossible de vérifier son étanchéité.
La deuxième bouche d'arrosage est aujourd'hui introuvable et la troisième est très vétuste. Gedia préconise leurs suppressions.

3.2.3 Compteurs

Tranche calibre	00-05 ans	06-10 ans	11-15 ans	16-20 ans	21-25 ans	> 25 ans	Total
10-19 mm	289	45	109	7	2	3	**455**
20-29 mm	0	1	2	0	0	1	**4**
30-39 mm	2	1	1	0	0	0	**4**
40-49 mm	1	1	1	0	0	0	**3**
> 49 mm	4	0	0	0	2	1	**7**
Total	**296**	**48**	**113**	**7**	**4**	**5**	**473**

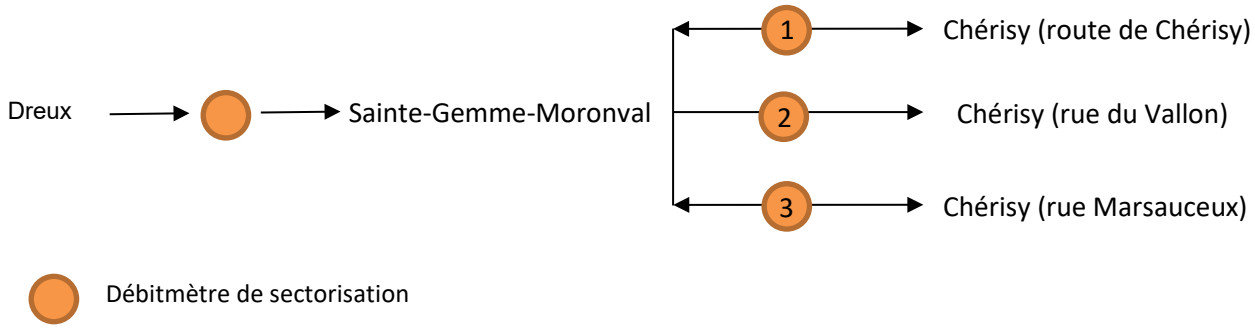
Evolution de l'âge moyen parc compteurs						
Année	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**
Age (ans)	11,8	12,8	12,3	8,6	6,8	6,3

Grâce au renouvellement des compteurs, l'âge moyen du parc des compteurs a fortement diminué.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

3.3 Schéma de fonctionnement du réseau

Le synoptique global du réseau est le suivant :



Ci-dessous, le plan cartographique du réseau de Sainte-Gemme-Moronval :

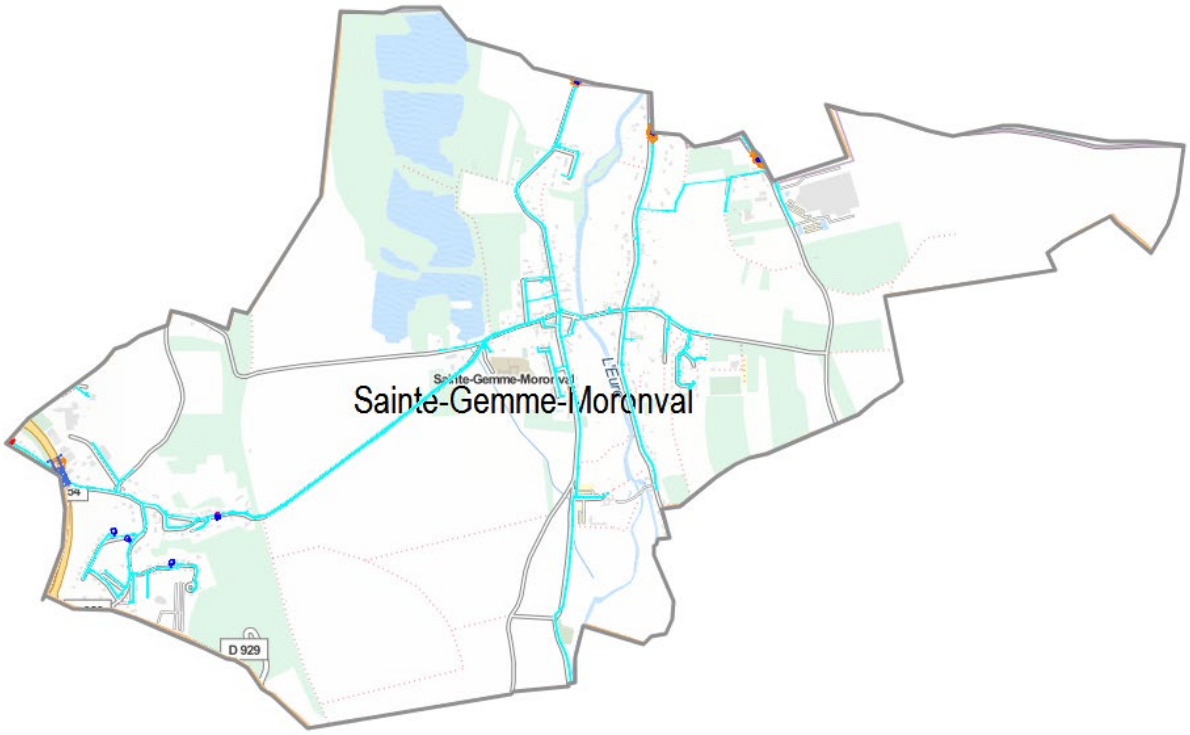


Figure 1 : Plan SIG réseau sainte Gemme Moronval

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

3.4 Variation du patrimoine

3.4.1 Génie civil

Réseau : variation	
Réseau	Canalisations (ml)
Situation au N-1	14 061
Travaux neufs contractuels (extensions renforcements) - Pose	0
Renouvellement - Pose	0
Renouvellement - Dépose	0
Remise gratuite par la collectivité - Pose	0
Remise gratuite par la collectivité - Dépose	0
Régularisation de plans (en + comme en -)	+ 73
Situation au N	14 134

3.4.2 Compteurs

90 compteurs ont été renouvelés.

DN	Quantité
DN 15	87
DN 80	1
DN 100	2

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

4 ACTIVITE DU SERVICE RESEAU

4.1 Bilan hydraulique

Volumes mis en distribution (m³)			
	2022	**2023**	**2024**
Eau produite - Sans Objet	0	0	0
Total volumes produits (A)	**0**	**0**	**0**
	2022	**2023**	**2024**
Achat d'eau en gros	70 587	63 910	68 811
Total volumes achetés en gros (B)	**70 587**	**63 910**	**68 811**
Ventes d'eau en gros - SMICA ANET	1 949	963	1 256
Total volumes vendus en gros (C)	**1949**	**963**	**1256**
Total volumes mis en distribution (A+B-C) = (D)	**68 638**	**62 947**	**67 555**

Les volumes mis en distribution sont la différence entre les volumes importés et les vendus en gros aux communes extérieures.
Les volumes de vente en gros ont diminué, les compteurs rue des forts et route de Chérisy ayant une fonction de secours n'ont pas été utilisés.

Volumes consommés autorisés (m³)			
	2022	**2023**	**2024**
Volumes comptabilisés (E)	51 131	49 755	52 630
Volumes consommés sans comptage (F)	20	20	20
Volumes livré gratuitement avec compteur (F')	0	407	86
Volumes de service du réseau (G)	5 212	1 211	262
Total des volumes consommés autorisés (E+F+F'+G) = (H)	**56 363**	**51 393**	**52 998**

NB : Les volumes de service ont diminués → les années précédentes, une grosse consommation avait été constaté sur le poteau incendie en face de la caserne (copernic).
Les volumes comptabilisés correspondent aux volumes facturés (ou en cours de facturation pour la vente en gros).
Les volumes consommés sans comptage correspondent aux volumes nécessaires aux essais des poteaux incendies et aux purges après réparation des fuites.
Les volumes de service du réseau intègrent les volumes de purges sur le réseau.

Pertes en réseau (m³) et indice linéaire de pertes (m³/km/j)			
	2022	**2023**	**2024**
Volumes mis en distribution (D)	68 638	62 947	67 555
Volumes consommés autorisés (H)	56 363	51 393	52 998
Total des "Pertes en réseau" (D-H) = (J)	12 275	11 554	14 557
Linéaire du réseau de distribution (km) (L)	14,08	14,08	14,08
Indice linéaire de pertes (J)/(365xL)	**2,39**	**2,25**	**2,83**

Volumes non comptés (m³) et Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j)			
	2022	**2023**	**2024**
Volumes mis en distribution (D)	68 638	62 947	67 555
Volumes comptabilisés (E)	51 131	49 755	52 630
Total des volumes non comptés (D-E) = (K)	17 507	13 192	14 925
Linéaire du réseau de distribution (km) (L)	14,08	14,08	14,08
Indice linéaire des volumes non comptés (K)/(365xL)	**3,41**	**2,57**	**2,90**

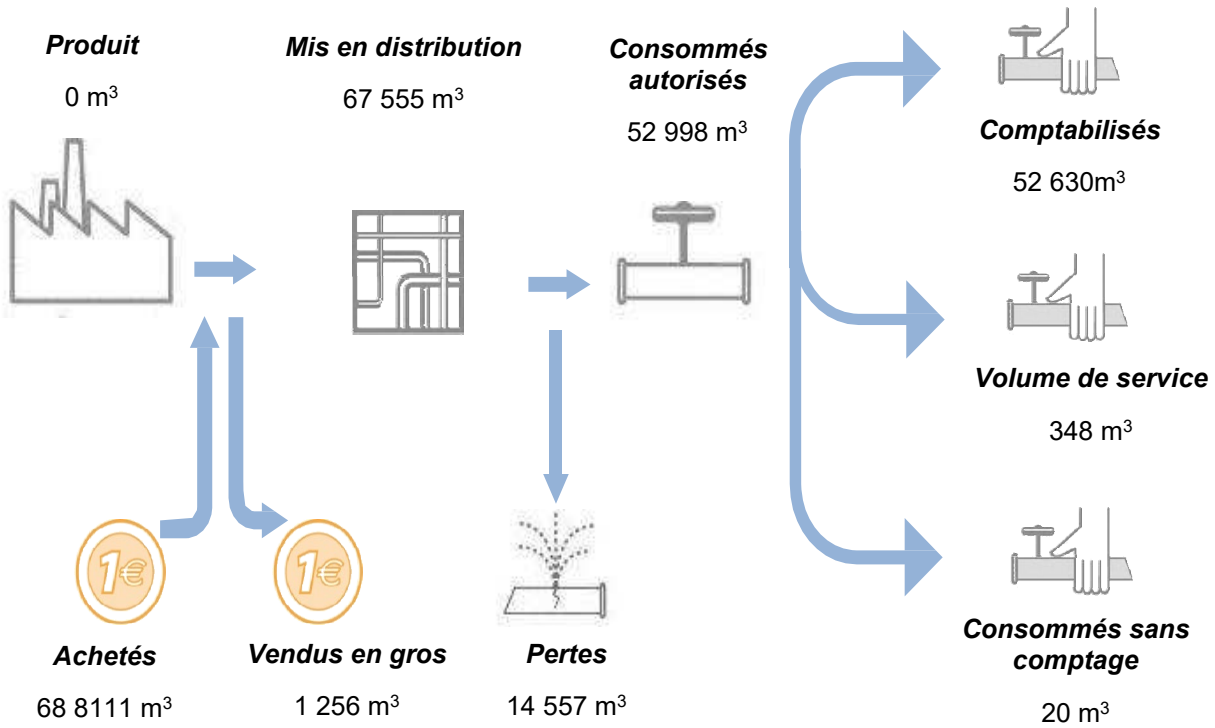
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

4.2 Analyse du réseau

Rendement de réseau			
	2022	**2023**	**2024**
Volumes consommés autorisés (m³) (H)	56 363	51 393	52 998
Volumes ventes en gros (m³) (C)	1 949	963	1 256
Volumes produits (m³) (A)	0	0	0
Volumes achetés en gros (m³) (B)	70 587	63 910	68 811
Rendement de réseau (H+C) /(A+B) (%) (objectif 85%)	**82,6%**	**81,9%**	**78,8%**

Classement du réseau			
Indice.Linéaire.de Consommation. (m³/km/j)	11,3	10,2	10,56
Catégorie de réseau (Rural/semi-Rural/Urbain)	semi-rural	semi-rural	semi-rural
Indice Linéaire de. Pertes. (m³/km/j)	2,39	2,25	2,83
Classement du réseau	**Bon**	**Bon**	**Bon**

4.3 Synthèse des flux de volumes



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

4.4 Commentaires sur la maitrise des pertes en eau

La maitrise des pertes en eau est la résultante de deux principaux facteurs, à savoir, l'état du patrimoine et l'efficacité opérationnelle de l'exploitant pour détecter, localiser et réparer les fuites au plus vite.

La Loi Grenelle 2 a imposé un rendement minimum pour les réseaux de distribution d'eau potable, dont la valeur « seuil » dépend de la densité de l'habitat et de la taille du service, ainsi que de la disponibilité de la ressource en eau.
Le rendement seuil est défini par : R_S = MIN (R1 = 85% ; R_2 = R0+ILC/500) avec R_0 = 70% sauf si hors ZRE 65%

En cas de non atteinte de ce rendement minimum, la collectivité dispose d'un délai de deux ans pour élaborer un « plan d'actions » visant à maîtriser les pertes en eau et améliorer le rendement. La non-réalisation de ce plan d'actions entraîne le doublement de la redevance pour prélèvement sur la ressource de l'Agence de l'Eau.
Le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de performance :

Année	Rendement (%)	Rendement seuil (%)	ILC (m3/j/km)	ILP (m3/j/km)
2021	81,3	72,1	10,3	2,37
2022	82,6	72,3	11,3	2,39
2023	81,9	72 ,1	10,2	2,25
2024	78,8	72,1	10,6	2,83

Sous réserve de confirmation qui doit être émise par l'Agence de l'eau après du maître d'ouvrage, le rendement de réseau étant supérieur au seuil de rendement « Grenelle 2 », il n'est pas nécessaire d'établir un plan d'actions spécifique.

Toutefois comme indiqué en début de rapport, l'âge des canalisations et la nature de certains matériaux demandera un plan d'action important sur le renouvellement de canalisations afin de maintenir voire d'améliorer le rendement de réseau.

- L'indice linéaire de perte n'est pas atteint contractuellement

Année	2021	2022	2023	2024	2025
ILP contractuel	2,8	2,8	2,6	2,3	2,0
ILP constaté	2,37	2,39	2,25	2,83	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

4.5 Bilan exploitation



Hervé Quemener –
Directeur Technique





Rafaëlle SIVIGNON et Bruno PIE –
Responsables service eau



Daniel KUCHNICZAK –
Contremaitre

4.5.1 Réseau de distribution

Les 7 agents en charge de l'entretien et la maintenance des équipements ont réalisés les opérations suivantes :

- l'entretien préventif des accessoires de réseau (vannes, ventouses, …),
- la réparation des fuites détectées,
- la réalisation des prélèvements d'eau lors des contrôles sanitaires sur le réseau suite à des travaux,
- la mise à jour permanente des données SIG suite aux observations terrain ;
- l'analyse et interprétation quotidienne des données issues des prélocalisateurs de fuites ;
- la réalisation de campagnes ciblées de recherche de fuites ;
- l'accompagnement des équipes d'intervention lors d'une réparation de fuite pour sa localisation exacte,
- le suivi des débits sur les zones sectorisées,
- le reporting.

Deux entreprises de terrassement sous contrat avec Gedia assurent les prestations de terrassements aussi bien aux heures ouvrées qu'en astreinte. Ces entreprises ont été validées par les services de la commune.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

Détail des travaux et opérations de maintenance réalisés	2023	2024
Sur canalisations	0	0
Sur branchements	1	2
Sur compteurs	0	0
Sur autres accessoires réseau	111	69
- Ventouse	11	10
- Purge	1	0
- Régulateur	2	2
- Vannes	98	57
Sur poteaux incendies	0	1
Pour mise à niveau des bouches à clés	0	0

Nombre d'interventions réalisées	2023	2024
Canalisations renouvelées (ml)	0	0
Nombre branchements neufs	1	4
Nombre branchements renouvelés (hors plomb)	0	0
Nombre branchements plomb renouvelés	0	0
Nombre fuites sur conduite	0	0
Nombre fuites sur accessoires	0	0
Nombre fuites sur poteau incendie	0	0
Nombre fuites sur purge	1	0
Nombre fuites sur vanne	0	0
Nombre fuites sur ventouses	1	0
Nombre fuites branchements	3	2
Nombre fuites compteurs	0	0
Recherche de fuites (ml)	13 595	19 841

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

Détails fuites canalisations :

Détail fuites canalisations (conduite, vannes, purge, ventouses, accessoires, poteaux incendie)

Date intervention	Type de fuite	Adresse	Cause de la fuite	Réparation	Diamètre constaté	Matière constatée

Détails fuites branchements et compteurs :

Détail fuites branchements

Date d'intervention	Adresse	Cause de la fuite	Réparation	Commentaire
19/08/2024	14 Rue de l'île d'Amourette	Fuite branchement		
06/12/2024	1 allée des acacias	Fuite robinet de prise en charge	Changement du robinet	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

4.6 Renouvellement du réseau

Renouvellement du réseau		
	2023	**2024**
Longueur du réseau renouvelée (ml) (A)	0	0
Longueur du réseau réhabilitée (ml) (B)	0	0
Longueur du réseau remplacée à l'occasion d'un renforcement (ml) (C)	0	0
Total (A+B+C) (ml) E	**0**	**0**
Longueur du réseau (ml) (L)	14 061	14 134
Taux moyen de renouvellement du réseau (%)	**0%**	**0%**

Commentaires :

- L'absence de renouvellement de réseaux a pour conséquences :
 - Un risque d'augmentation du nombre de fuites ;
 - Un risque accru de pollution de l'eau potable ;
 - Une dégradation de la qualité de service (perturbations du service, gêne lors des réparations, …).

Un taux de renouvellement de 1% (soit un âge de canalisation maximal de 100 ans) permettrait de diminuer le nombre de fuites, et d'assurer une qualité de service optimale aux usagers.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

4.7 Bilan analytique

Historique des données du contrôle officiel (ARS)

L'eau potable est une denrée alimentaire, c'est pourquoi elle fait l'objet d'un suivi régulier et rigoureux.
Le code de la santé publique (CSP, articles L1321-1 à 10 et R1321-1 à 63) précise les dispositions à respecter par la personne publique responsable de la production et de la distribution des eaux.
Ce chapitre présente les résultats de conformité de l'eau par rapport à la réglementation, en distinguant les paramètres bactériologiques et physico-chimiques.
Par ailleurs, il vous est présenté la problématique du CVM (Chlorure de Vinyle Monomère), rappelant le contexte règlementaire et les actions à réaliser en cas de non-conformités. Gedia vous accompagnera dans la gestion de cette problématique le cas échéant

Les indicateurs de conformité des prélèvements réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité concernent les paramètres microbiologiques [P101.1] et physico-chimiques [P102.1]. Le résultat des analyses de contrôle officiel peut être consulté sur le site du ministère : http://social-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/article/qualite-de-l-eau-potable.

Indicateur de performance - décret n°2007- 675 du 2 mai 2007			
CONTRÔLE SANITAIRE, Paramètres avec limites de qualité			
ANALYSES	**Nbr. Prélèvements**	**Nb Prélèvements non conforme**	**% Conformité**
BACTERIOLOGIQUES (1)	**6**	**0**	**100%**
PHYSICO CHIMIQUES (2)	**6**	**0**	**100%**

Nombre d'analyses en AUTO-SURVEILLANCE			
ANALYSES	**Nbr. Prélèvements**	**Nb Prélèvements non conforme**	**% Conformité**
BACTERIOLOGIQUES (1)	**6**	**0**	**100%**
PHYSICO CHIMIQUES (2)	**6**	**0**	**100%**

Chlorure de Vinyle Monomère

Le Chlorure de Vinyle Monomère (CVM) constitue la principale matière première du PVC. Cette substance est classée comme cancérigène et sa limite de qualité dans les eaux destinées à la consommation humaine est fixée à 0,5 µg/l. Des dépassements de cette limite sont susceptibles d'être observées du fait d'une migration dans l'eau distribuée du CVM résiduel contenu dans les parois de certaines canalisations en PVC produite avant 1980.

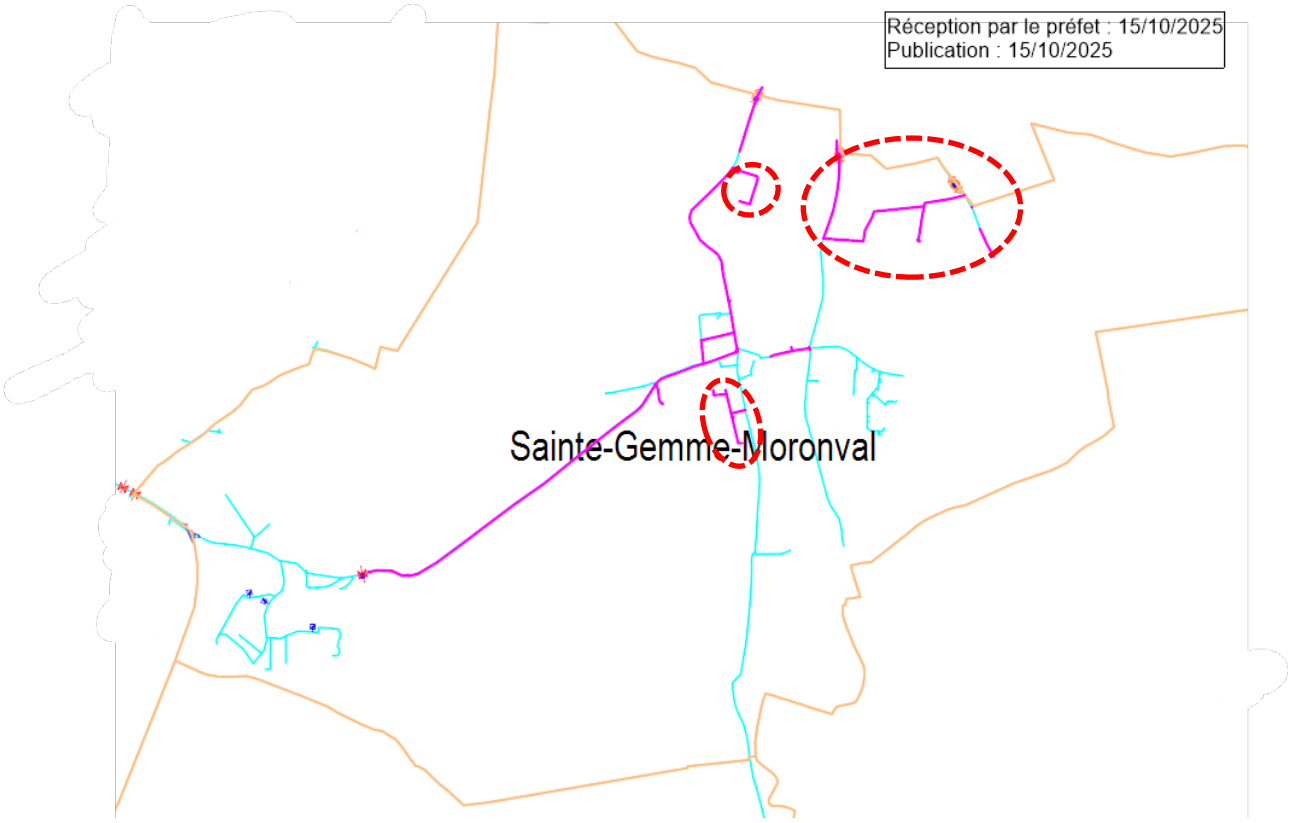
En 2018, comme les années précédentes, les Agences Régionales de Santé (ARS) ont continué d'appliquer l'instruction de la Direction Générale de la Santé du 18 octobre 2012 relative à la gestion des risques sanitaires en cas de dépassement de la limite de qualité des eaux destinées à la consommation humaine. La plupart des ARS appliquent une stratégie d'échantillonnage ciblée sur les canalisations précédemment repérées comme à risques. Il s'agit avant tout des canalisations susceptibles d'être concernées par le phénomène de migration du CVM compte-tenu de leurs caractéristiques patrimoniale (période de pose) et hydrauliques (temps de séjour de l'eau dans les canalisations).

Situation sur votre service :

Nous avons recensé 3,74 km de canalisations en PVC posées avant 1980.

Parmi ces conduites en PVC, les plus à risque de d'être concernées par la problématique CVM sont celles avec des temps de séjour importants (peu de circulation d'eau). Celle-ci sont indiquées sur le plan ci-dessous (entourées en rouge).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025



Commentaires :

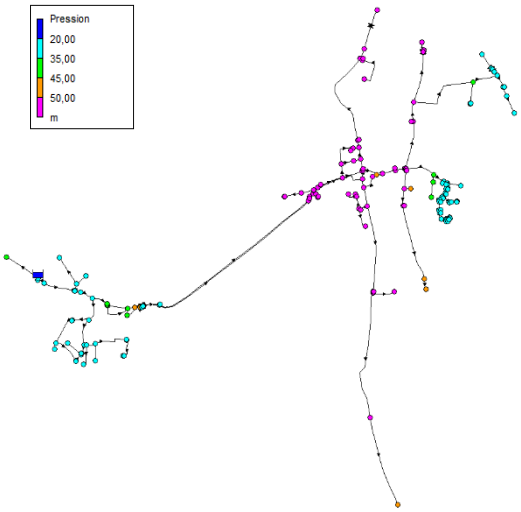
Analyses CVM réalisées à la mairie en 2023

- 23/05 : <0,10µg/L
- 07/11 : <0,10µg/L

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

4.8 Modélisation hydraulique du réseau de distribution

Conformément au contrat, le réseau de la commune de Sainte-Gemme-Moronval a été modélisé sous le logiciel EPANET en 2021.



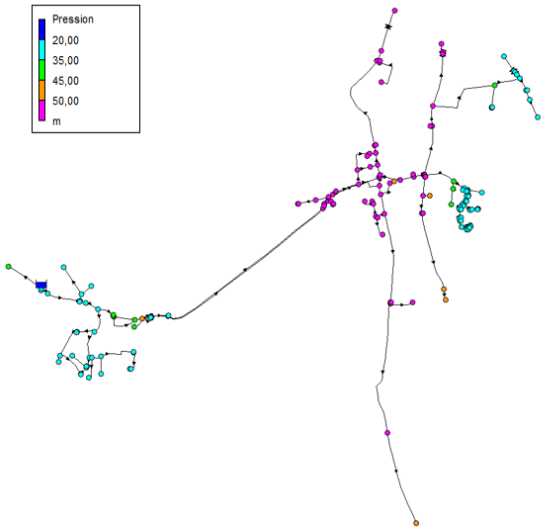
La simulation hydraulique confirme le bon fonctionnement du réseau, la pression délivrée étant en tout point supérieure à 2 bar (20mCE).

Certains points du réseau connaissent une pression importante, supérieure à 5bar.

L'hydrostable présent rue Michel SICOT est réglé à une pression de consigne de 2,5bar.

Simulation hydraulique

- Pressions du réseau à 19h00

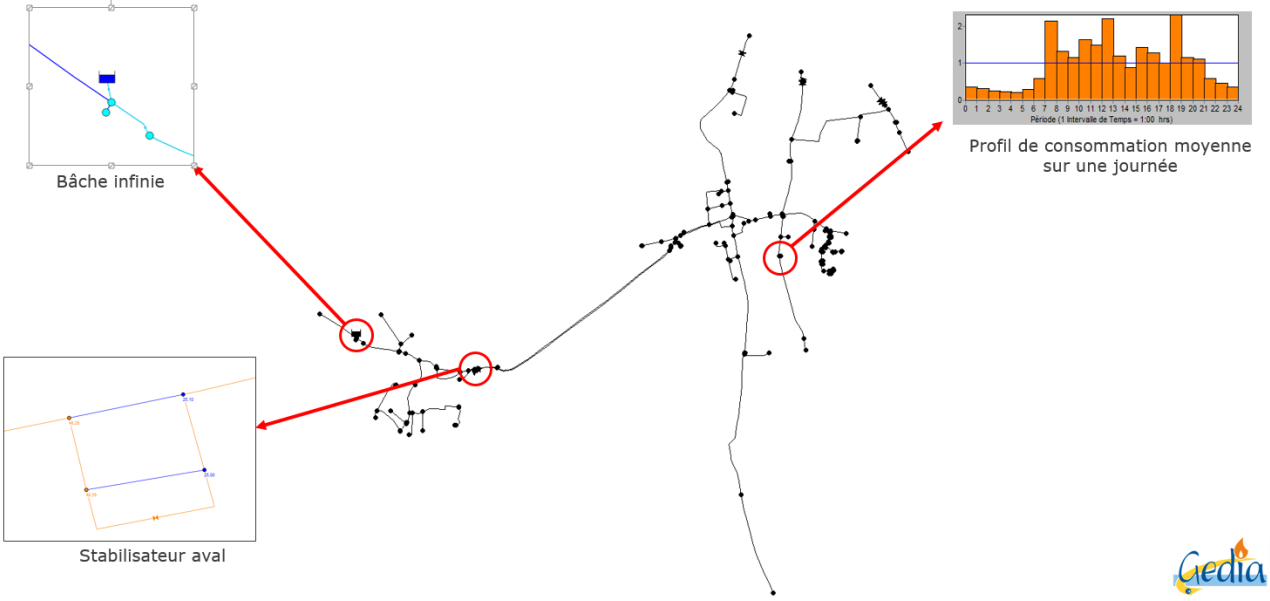


Pression > 2 bar : bon fonctionnement du réseau
Pression > 5 bar : pression assez importante

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

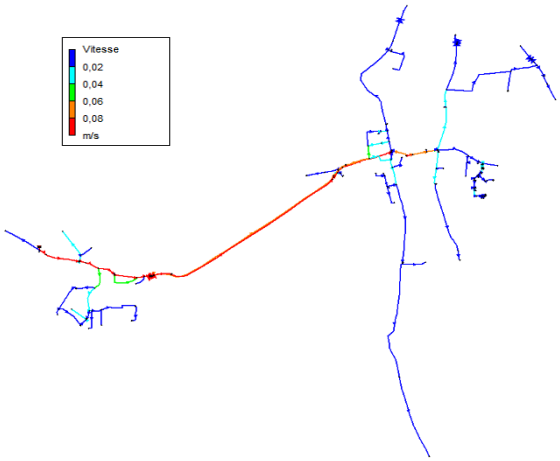
Démarche de construction du modèle hydraulique du réseau

Etape 2 : Extraction des données cartographique consolidée et import sur EPANET



Aucune survitesse n'est constatée sur le réseau.

Sur une majorité du réseau, la vitesse de l'eau est inférieure à 0,1m/s. Une vitesse faible entraine un temps de contact avec les conduites plus grand. Un temps de contact élevé peut entrainer un risque de relargage de chlorure de Vinyl monomère (CVM) dans les conduites en PVC.



Le modèle hydraulique a également pu démontrer une défense incendie conforme à la réglementation.

Le modèle EPANET permettra aussi de vérifier le dimensionnement des travaux prévus.

La modélisation hydraulique a fait l'objet d'une prestation et d'une validation en mairie le 28/10/2021.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

4.9. Plan de Gestion et Sécurité Sanitaire des Eaux

Par ordonnance du 22 décembre 2022 (ordonnance n°2022-1611), le gouvernement a transposé la transposition de la directive 2020/2184 du 16 décembre 2020 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine.
Sont associés :

- 2 décrets d'application (n° 2022-1720 et n°2022-1721 du 29 décembre 2022) ;
- 13 arrêtés du 30 décembre 2022 et publiés au JO du 31 ;
- Le décret du 3 janvier 2023 relatif au PGSSE.

Les plans de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau liés à la production et à la distribution sont élaborés et adoptés avant le 12 janvier 2029.



Le PGSSE a fait l'objet d'une présentation lors de la réunion de lancement avec la mairie le 28 octobre 2022 puis avec l'Agglomération du Pays de Dreux le 28 novembre 2022.

Cette réunion a permis de présenter le plan de crise de Gedia, la solution de TéléAlerte Gedicom ainsi que les objectifs et déroulement du PGSSE.

Les réunions de suivi suivantes se sont déroulées en 2023 :

- 20 janvier 2023 : méthode d'évaluation des risques et cotation ;
- 6 mars 2023 : évaluation des risques selon la méthode ASTEE, description des risques sur la commune et calcul de la probabilité, de la gravité et de la maitrise
- 7 avril 2023 : définition des événements à risque important et établissement de plan d'actions associé
- 25 septembre 2023 : avancement du plan d'action

N° risque	causes/évenements dangereux	type de danger	mesure de maitrise	risque résiduel
R1	Regard non conforme	plaque triangulaire / absence d'échelle risque humain + risque de casse de conduites	pas de mesure : changement du regard	64
R2	Erreur de branchement dans une installation privée	Qualité	Information préventive sur les dangers et conseils sur les bonnes pratiques à destination des abonnés des installations privées	24
	Utilisation d'une ressource privée (forage)	Qualité	Information préventive sur les dangers et conseils sur les bonnes pratiques à destination des abonnés des installations privées Recensement des forages privés	48
	Retour d'eau *(forage privé, arrosage, eau de pluie)* et autres flux *(industriels, eaux usées etc.)*	Qualité	Information préventive sur les dangers et conseils sur les bonnes pratiques à destination des abonnés des installations privées Mise en œuvre d'un système anti-retour d'un dispositif anti-retour ou anti-pollution fonctionnel	16
R3	Casse de canalisation / Fuite due au mauvais état des canalisations (corrosion interne, externe...)	**Conduite entre Moronval et sainte-Gemme**	Recherche de fuite Réalimentation partielle par Chérisy Gestion patrimoniale du réseau en lien avec le type de matériau, l'âge, l'environnement	24
	Casse de canalisation due à l'augmentation des contraintes externes *(par exemple le trafic, le mouvement du sol, etc.)* en association avec un mauvais état des canalisations	**Conduite entre Moronval et sainte-Gemme**	Connaissance patrimoniale Recherche de fuite Réalimentation partielle par Chérisy	16
R4	Utilisation non autorisée d'un hydrant	Si réseau en dépression, risque d'intrusion d'élément non compatible	Police des réseaux, solution Copernic, mise à disposition de bornes spécifiques pour travaux public	32
R5	Achat d'eau et/ou vente d'eau - Dysfonctionnement de l'interconnexion *(entrée d'eau de qualité dégradée et/ou modifiée, modification de la pression de fourniture, etc. impact de l'achat d'eau sur le patrimoine)*	Qualité, pression	Télésurveillance Suivi des conventions d'achat/vente d'eau : procédure d'alerte ou d'information Maintenance des vannes interconnexion	16

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

Décisions :

- R1 : action Gedia → chiffrage de regard et moyen d'accès
- R2 : action agglomération → information et sensibilisation des administrés concernant les puits et forages privés
- R3 : action Gedia → investigations pour soulever les incertitudes patrimoniales
- R4 : action commune/Agglomération
 → délibération, arrêté réglementant le prélèvement d'eau sur les poteaux d'incendie et bornes de puisage
 → Etiquetage des poteaux incendie
- R5 : action agglomération → avenant à la convention de vente d'eau
- R6 : ajout dans le PGSSE de l'ancien forage et bâche en tant qu'événement à risque (risque sanitaire, sécuritaire)
 → action commune : vider le bâtiment de l'ancien forage
 → action agglomération : vérification de la déclaration du forage et analyse de la procédure de démantèlement

Les réunions de suivi suivantes se sont déroulées en 2024 :

- 12 février 2024 : avancement sur le plan d'action ;

Les actions mises en place pour chacun des risques est décrit ci-après :

- R1 : regards non conformes → les tampons des regards ont été renouvelés courant 2024 ;
- R2 : forage/puits privés → une note d'information a été transmise pour être diffusée dans la communication de la commune. Cette note permet de sensibiliser les abonnés à la nécessité de déclarer leurs forages privés.
- R3 : Casses de conduites entre Sainte-Gemme et Moronval → le renouvellement sera étudié dans le Schéma Directeur d'Eau Potable.
- R4 : Utilisation non autorisée des hydrants → La solution Copernic a été mise en place sur un des poteau incendie.
- R5 : Dysfonctionnement interconnexion (manque transmission information) → la convention de vente d'eau entre Cherisy et Sainte-Gemme-Moronval est en cours de signature.
- R6 : Ancien forage et bâche chemin des Doulées → le bâtiment a été vidé par la commune et des vérifications ont permit de s'assurer du déraccordement de ce forage.

- 8 avril 2024 : réunion de clôture. Remise du PGSSE à l'Agglomération et à la mairie.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

5 ACTIVITE DU SERVICE CLIENTELE



Caroline Service clientèle, accueil et recouvrement

5.1 Bilan clients

Population desservie par le réseau :	1 180

Nombre d'abonnements	**2022**	**2023**	**2024**
Clients Collectivités locales	2	2	2
Clients domestiques	441	449	447
Clients Professionnels	8	7	10
Clients services publics	1	1	1
Clients usage agricole	0	0	0
Client vente en gros	1	1	3
Total	**453**	**460**	**463**

Volumes vendus (m³)	**2022**	**2023**	**2024**
Volumes collectivités locales	342	225	259
Volumes domestiques	46 006	47 844	46 978
Volumes professionnels	5 484	1 300	911
Volumes agricole	0	0	0
Volumes vente eau en gros	1 949	963	2 052
Volumes services publics	99	166	0
Volumes facturés totaux	**51 931**	**50 498**	**50 200**
Volumes mensualisés (eau en compteur)	**-800**	**-743**	**-100**
Volumes totaux	**51 131**	**49 755**	**50 100**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

Typologie des contacts clientèle Gedia	2022	2023	2024
Téléphone	75 289	100 695	93 910
Visites en agence	2 385	2693	2 948
Total	**77 674**	**103 388**	**96 858**

Réclamations par thème de référence	2022	2023	2024
Qualité sanitaire			
Gout-Odeur			
Couleur			
Dureté			
Coupures eau			
Manque pression			
Trop Pression			
Variation Pression			
Fuite			
réclamation travaux réseau			
réclamation travaux branchements			
réclamation niveau de prix			
réclamation erreur de relève			
réclamation qualité contact			
Autres	1	3	
Nombre de réclamations (par thème de référence)	**1**	**3**	**0**

NB : prise en compte des réclamations écrites

Activité de gestion	2022	2023	2024
Nombre de relèves	1	1	1
Nombres de factures	1 268	1242	731
Nombre d'abonnés mensualisés	217	236	233
Nombre d'abonnés prélevés	293	316	334
Nombre dossiers huissiers	17	13	2
Nombre d'abonnés mensualisés eau et assainissement	217	230	231

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

Relation client	2022	2023	2024
Taux de réclamations (pour mille clients)	2,21	6,52	0
Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	oui	Oui	Oui
Taux de prise au téléphone (%)	67%	62,14%	60%
% Clients satisfaits	82%	75%	96%

Encaissement - Recouvrement	2022	2023	2024
Délai paiement client (j)	78,2	74	111
Montant des créances > 6 mois (€)	128	544	2730
Montant des créances > 1 an (€)	3362	6 737	20 313
Taux de créances > 6 mois (Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente) (%)	0,06%	2,21%	0,92%
Créances irrécouvrables (€)	0	0	0
Taux de créances irrécouvrables (%)	0%	0%	0,00%

Fonds de solidarité	2022	2023	2024
Nombres de demandes reçues	1	0	0
Nombres de demandes passées en commission	1	0	0
Nombres de demandes accordées	1	0	0

Dégrèvement pour fuite	2022	2023	2024
Nombres de demandes de dégrèvement	4	2	1
Nombres de demandes *(non couvertes contractuellement) refusées*	4	1	1
Nombre de demandes acceptées	0	1	1
Volumes dégrevés (m³)	0	407	86

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

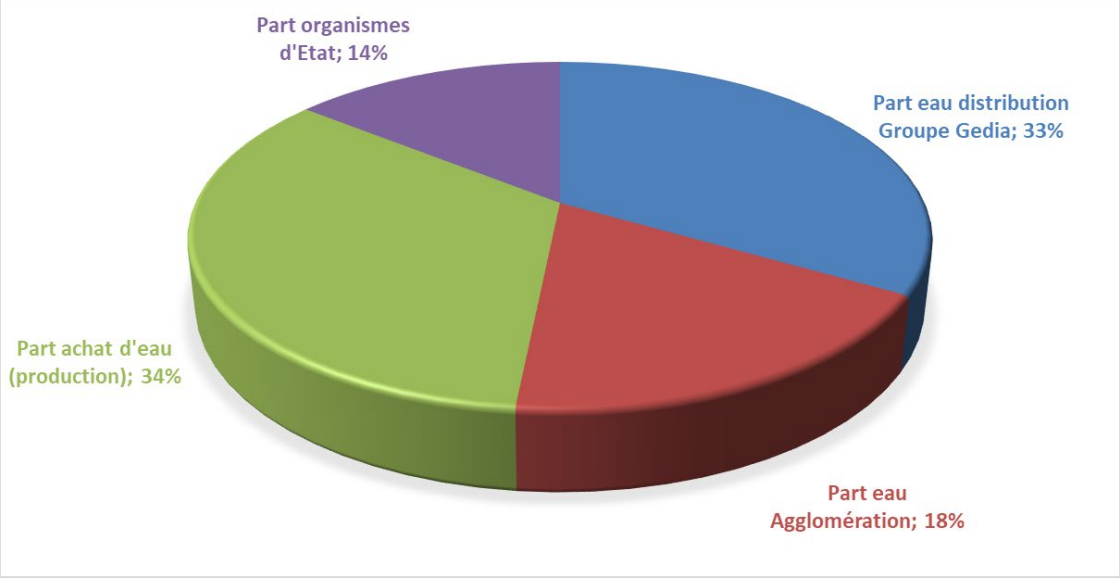
5.2 Tarification du service

La facture d'eau sur la base d'une consommation de 120m3 est reprise ci-dessous :

Factures 120 m3	2023	2024	Variation 2023/2024
DISTRIBUTION EAU POTABLE			
Incidence achat d'eau	142,5	150,4	5,54%
Part fixe eau Agglomération Pays de Dreux	0,0	0,0	0,00%
Part fixe eau délégataire	47,0	48,5	3,13%
Consommation eau Agglomération Pays de Dreux	80,3	80,3	0,00%
Consommation eau Délégataire	95,5	98,5	3,13%
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES			
Part fixe Assainissement Agglomération Pays de Dreux	0,0	0,0	0,00%
Part fixe Assainissement Délégataire	0,0	0,0	0,00%
Consommation Assainissement Agglomération Pays de Dreux	183,7	288,0	56,81%
Consommation Assainissement délégataire	89,4	0,0	-100,00%
ORGANISMES PUBLICS			
FSIREP	8,400	8,760	4,29%
Redevance préservation ressource en eau	8,4	8,4	0,00%
Redevance assainissement Modernisation des réseaux de collecte	22,2	22,2	0,00%
Redevance Assainissement Lutte contre la pollution	45,6	45,6	0,00%

Somme hors TVA	722,95 €	750,62 €
TVA 5,5 %	23,52	24,22
TVA 10%	29,52	31,02
Somme TTC	776,00 €	805,86 €

Prix au m3 TTC eau et assainissement	6,47 €	6,72 €
Prix au m3 TTC eau	3,56 €	3,60 €
Prix au litre TTC	0,0065 €	0,0067 €

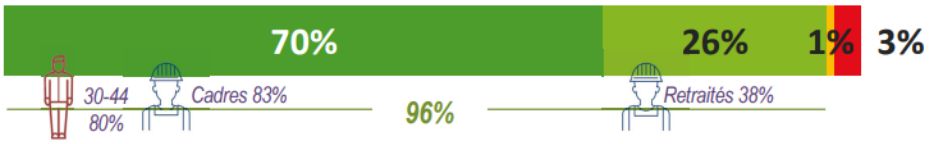


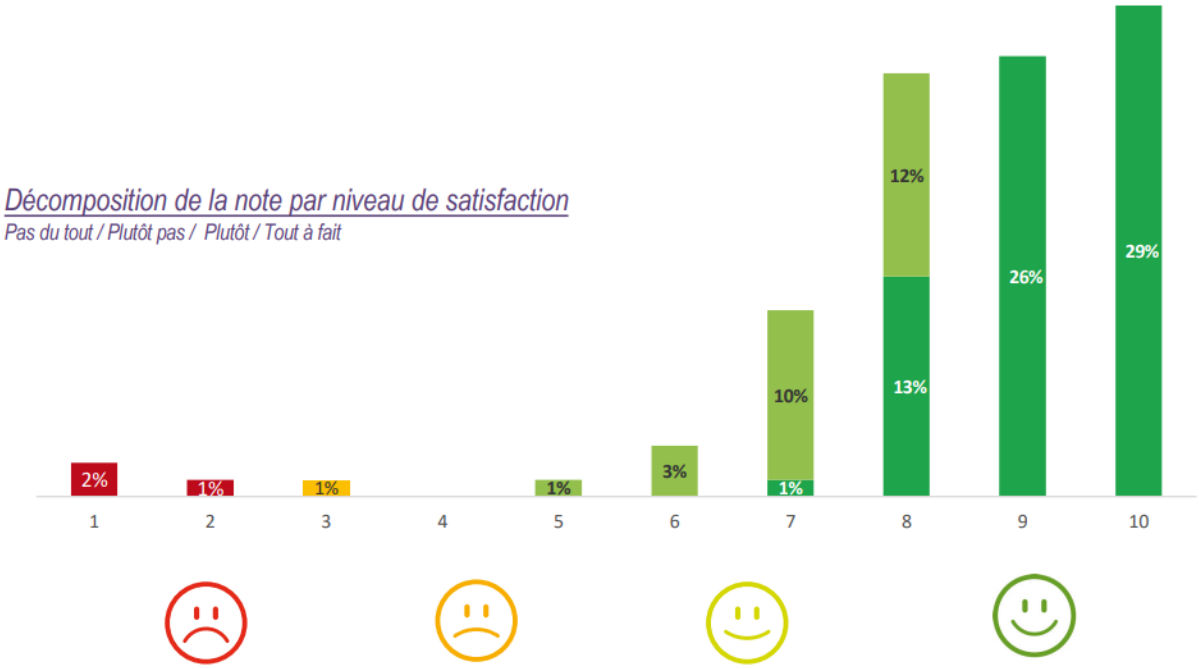
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

5.3 Enquête satisfaction clientèle

Une enquête satisfaction clientèle a été réalisée en 2024. Les points principaux relatifs à l'eau ont été repris ci-après.

- **96%** de clients satisfaits sur le service rendu en intervention technique





Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

6 ACTIVITE DU SERVICE FINANCIER

6.1 Compte annuel de résultat d'exploitation



Anne services administratifs et financiers

Items	Réel 12-2023	Réel 12-2024
CARE		
Produits	**285 475**	**313 210**
Exploitation du service	126 335	134 278
Collectivités et autres organismes publics	155 883	166 989
Travaux attribués à titre exclusif	2 045	10 230
Produits accessoires	1 213	1 714
Charges	**295 470**	**322 421**
Personnel	21 094	23 555
Energie électrique	0	0
Achat d'Eau	83 970	92 858
Produits de traitement		
Analyses	1 478	1 449
Sous-traitance, travaux, matières et fournitures (hors G	15 792	12 648
Impôts locaux et taxes	1 400	1 258
Autres dépenses d'exploitation, dont :	**4 232**	**5 468**
télécommunication, postes et télégestion	*610*	*624*
engins et véhicules	*1 244*	*1 695*
informatique	*1 445*	*1 078*
assurance	*933*	*1 161*
Location	*1*	*910*
Locaux		
Frais de contrôle et redevances contractuelles	0	0
Contribution des services centraux et recherche	753	958
Collectivités et autres organismes publics	155 883	166 989
Charges relatives aux renouvellements	**5 366**	**5 473**
Charges relatives aux investissements	0	0
Charges relatives aux compteurs	0	0
Charges relatives aux investissements du domaine priv	2 571	3 266
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux	2 931	8 498
Rémunération du besoin en fonds de roulement		
Résultat Avant Impôts	**-9 995**	**-9 210**
Impôts	**0**	**0**
Résultat net contrat	**-9 995**	**-9 210**

Commentaires :

- Les charges de renouvellement affectées sur le CARE sont celles du compte prévisionnel d'exploitation ; le suivi du compte de GER est repris dans le décompte ci-après.
- Modification achat d'eau 2023 : facture décembre 2023 en plus
- Augmentation des charges :
 - Augmentation des pertes sur créances irrécouvrables : modification de la méthode de calcul → les impayés collectivités et grands comptes ne sont pas provisionnés.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

6.1.1 Détail des produits d'exploitation

Items	Réel 12-2023	Réel 12-2024
Détail des produits	**285 475**	**313 210**
Exploitation du service	**126 335**	**134 278**
Produits au titre de l'année		
dont partie fixe	6 245	22 174
dont partie variable	117 992	107 162
Vente d'eau à d'autres services publics	2 098	4 943
Collectivités et autres organismes publics	**155 883**	**166 988,80**
Travaux attribués à titre exclusif	**2 045**	**10 230**
Produits accessoires	**1 213**	**1 714**

6.1.2 Détail des reversements Collectivités et organismes publics

Items	12-2023	12-2024
Collectivités et autres organismes publics	**155 883**	**166 989**
Part variable distribution Agglo du pays de dreux	33 140	34 560
Part Assainissement fixe Agglo du pays de Dreux	8 253	92 945
Part Assainissement AGGLO	84 105	8 830
PV FSIREP	3 614	3 659
Redevance pollution Agence de l'Eau	18 982	19 045
Modernisation des réseaux de Collecte Agence de l'Eau	7 789	7 950

6.1.3 Détail des charges de renouvellement

La dotation au renouvellement est calculée selon les termes de l'article 49.

Le suivi du renouvellement est repris dans le tableau ci-après :

GER		2021	2022	2023	2024
Garantie de renouvellement	**CEP**	51,00 €	51,00 €	51,00 €	51,00 €
	Réalisé	- €	- €	- €	- €
Programme renouvellement	**CEP**	5 158,00 €	5 423,57 €	5 366,00 €	5 366,00 €
	Réalisé	244,00 €	12 173,17 €	3 539,25 €	6 612,03 €
Solde garantie renouvellement		51,00 €	51,00 €	51,00 €	51,00 €
Solde Programme renouvellement		4 914,00 €	- 6 749,60 €	1 826,75 €	- 1 246,03 €
Solde cumulé garantie renouvellement		51,00 €	102,00 €	153,00 €	204,00 €
Solde cumulé Programme renouvellement		4 914,00 €	- 1 835,60 €	- 8,85 €	- 1 254,88 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

7 BILAN PATRIMONIAL

7.1 Gestion patrimoniale des ouvrages délégués

Les travaux réalisés et prévus permettent d'améliorer la qualité de service.
Le tableau ci-dessous reprend les caractéristiques de la gestion patrimoniale des réseaux de distribution d'eau potable.

Indice de gestion patrimoniale réseaux eau potable (103.2 B)			
N°	**Type d'informations**	**Barème de points***	**Valeur**
Partie A : plan des réseaux (15 points)			
1	Existence de plans du réseau avec mise à jour annuelle	10 points	10
2	Existence d'une procédure de mise à jour des plans (extension, réhabilitation, renouvellement)	5 points	5
Partie B : Inventaire des réseaux (30 points)			
3	Points acquis si partie A complète	10 points	10
4	Existence informations matériaux, diamètres	1 à 5 points	5
5	Existence date ou période de pose	0 à 15 points	15
Partie C : Autres éléments connaissance des réseaux (75 points)			
6	Localisation des ouvrages annexes (vannes, ventouses, purges, poteaux incendie)	10 points	10
7	Mise à jour annuelle inventaire pompes, équipements électromécaniques	10 points	10
8	Localisation des branchements	10 points	8
9	Caractéristique des branchements (compteurs, date pose compteur)	10 points	8
10	Renseignement recherche de fuite, date intervention	10 points	10
11	Renseignement interventions réseaux (réparations, purges, travaux)	10 points	10
12	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations	10 points	5
13	Existence et mise en œuvre d'une modélisation réseau	5 points	5
Total indice connaissance et gestion patrimoniale		**120 points**	**111**

Les points d'améliorations sont les suivants :

- Plan pluriannuel de renouvellement des canalisations.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

7.2 Autonomie des réseaux

La collectivité ne disposant pas de réserve propre, le service de distribution est entièrement dépendant du service de production, ce qui accentue l'intérêt de conventionner entre les parties.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

8 EVOLUTION REGLEMENTAIRE

La veille règlementaire est effectuée par les services juridiques de la FNCCR.
Gedia est adhérente à la FNCCR et participe aux groupes de travail en eau et assainissement.
Les lettres d'actualités juridiques ont été transmises à la Commune.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

9 MOYENS MIS EN ŒUVRE

9.1 Des Interlocuteurs locaux

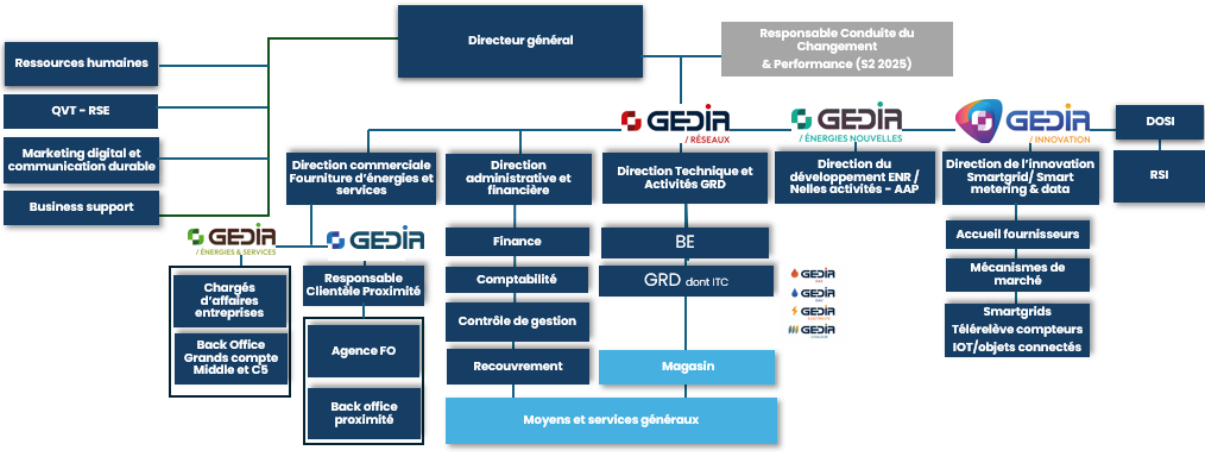
Plus que des mots, les faits, l'ensemble de vos interlocuteurs **résident sur l'Agglomération du Pays de Dreux (Dreux, Sainte Gemme Moronval, Vernouillet, etc…)**

Cet élément est essentiel pour appréhender le niveau d'exigence et d'implication des salariés de Gedia.

De la même façon, Gedia essaie :

- De favoriser l'emploi local ;
- De favoriser les fournisseurs locaux.

9.1.1 Organisation



/ GROUPE GEDIA

La Direction Technique a en charge

- La réalisation des prélèvements d'eau lors des contrôles sanitaires sur le réseau suite à des travaux,
- la mise à jour permanente des données SIG suite aux observations terrain ;
- l'analyse et interprétation quotidienne des données issues des prélocalisateurs de fuites ;
- la réalisation de campagnes ciblées de recherche de fuites ;
- les réparations de fuite canalisations et branchements ;
- L'entretien des ouvrages électromécaniques ;
- La maintenance de tous les ouvrages délégués ;
- le suivi des débits sur les zones sectorisées,
- le reporting.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

Deux entreprises de terrassement sous contrat avec Gedia assurent les prestations de terrassements aussi bien aux heures ouvrées qu'en astreinte. Contrats qui a été soumis comme demandé par le contrat, à l'approbation de la Collectivité.

9.2 Moyens Mobilisables sur la Commune

Gedia maintient en permanence une astreinte de 7 agents avec 1 Cadre d'Astreinte :

- 1 tour de contrôle téléphonique ;
- 6 agents d'astreintes des réseaux de distribution ;
- 1 astreinte Encadrement ;
- 1 astreinte Cadre ;
- Deux prestataires d'astreinte pour le terrassement ;
- Un prestataire d'astreinte pour la partie électromécanique.
- Un service de TéléAlerte 24/7

Pendant les heures ouvrables le service d'accueil de Gedia est joignable au 02 37 65 00 20.

Le service d'assistance et de dépannage prend en charge les demandes d'intervention, 24h/24, 7j/7 au **02 37 65 00 10 en Eau** avec traçabilité de l'ensemble des appels.

Les agents d'astreinte disposent d'un téléphone portable connu du service d'accueil et du service d'assistance et de dépannage. Ces numéros sont communiqués aux mairies ayant opté pour nos services de maintenance éclairage public.

L'astreinte est organisée au sein de Gedia afin de pouvoir intervenir 24 heures sur 24, 365 jours/an. Placés sous l'autorité d'un cadre de permanence, 7 agents (3 en électricité, 3 en gaz et eau, 1 électromécanicien) garantissent la continuité et la disponibilité de la fourniture.
En cas de nécessité, l'astreinte peut faire appel à une entreprise de terrassement, organisée à cet effet dans le cadre de son marché annuel et à une société de curage pour les réseaux d'assainissement.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

9.3 Qualité

GEDIA est certifiée ISO 9001 V2015 pour ses activités.

Par cette certification, notre objectif est de garantir une organisation du travail respectant les principes suivants :

- la maîtrise opérationnelle de l'exploitation, par la mise en place de procédures, d'instructions, d'analyse de criticité fonctionnelle ;
- la maîtrise des risques en matière de sécurité des personnes, par la formation des agents, la veille réglementaire, l'analyse systématique des risques et la mise en place d'actions correctives ;
- la maîtrise des risques environnementaux, par la sensibilisation du personnel, la gestion des déchets, la mise en place de fiches réflexes et d'actions correctives ;
- le développement des compétences, par une formation adaptée aux besoins des salariés et à leur évolution de carrière.

Les opérations que nous réalisons font l'objet d'enregistrements permettant une traçabilité de toutes nos actions et une analyse à posteriori. En cas de défaillance de notre exploitation, nous analysons les interventions effectuées : ce diagnostic conduit à la programmation d'actions préventives et correctives.

Notre système Qualité garantit la prise en considération de tous les incidents d'exploitation et la mise en place de protocoles visant à supprimer les causes de l'incident ou à gérer ses conséquences. Les opérations sous-traitées entrent dans notre système ISO afin d'assurer la continuité de qualité du service.

Nous mettons en place des outils de suivi de nos performances issus de l'ISO 9001 :

- des audits internes sont réalisés régulièrement ;
- un audit annuel de renouvellement de certification est assuré en toute impartialité par un organisme certificateur indépendant ;
- l'évolution des indicateurs Qualité est suivie au cours de nos Comités de Direction et Comité de Pilotage Qualité, les écarts sont analysés et des mesures de correction sont engagées.

Notre système Qualité est tourné vers l'amélioration continue de nos prestations. Il participe au respect des performances de notre gestion des services publics qui nous sont confiés.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

Certificat

Certificate

N° 2003/20627.9

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

GEDIA SEML

pour les activités suivantes :
for the following activities:

PRODUCTEUR, GESTIONNAIRE DES RESEAUX DE DISTRIBUTION GAZ, ELECTRICITE, EAU, ASSAINISSEMENT ET FOURNISSEUR D'ENERGIE GAZ, ELECTRICITE, EAU ET ASSAINISSEMENT.

MANAGEMENT OF GAS, ELECTRICITY AND WATER DISTRIBUTION NETWORKS; GAS, ELECTRICITY AND WATER SUPPLY.

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 9001 : 2015

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

7, rue des Fontaines FR-28109 DREUX CEDEX
GEDIA ENERGIES & SERVICES 9, rue des Fontaines FR-28109 DREUX CEDEX

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour) *This certificate is valid from (year/month/day)*	2022-06-09	Jusqu'au *Until*	2024-06-05

Ce document est signé électroniquement. Il constitue un original électronique à valeur probatoire.
This document is electronically signed. It stands for an electronic original with probationary value.

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification

Flashez ce QR Code pour vérifier la validité du certificat

Seul le certificat électronique, consultable sur www.afnor.org fait foi en temps réel de la certification de l'organisme. The electronic certificate only, available at www.afnor.org attests in real time that the company is certified. Accréditation COFRAC n° 4-0001, Certification de Systèmes de Management, Portée disponible sur www.cofrac.fr. COFRAC accreditation n° 4-0001, Management Systems Certification, Scope available on www.cofrac.fr
AFAQ est une marque déposée. AFAQ is a registered trademark - CSNTI F 0858.9.IV.07.2023

11 rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex - France - T. +33 (0)1 41 62 80 00 - F. +33 (0)1 49 17 90 00
SAS au capital de 18 187 000 € - 479 078 002 RCS Bobigny - www.afnor.org

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

9.4 Assurances

ATTESTATION D'ASSURANCE MULTIRISQUE ENTREPRISE ACTIVITE « EAU »

Valable pour la période du 01.01.2025 au 31.12.2025

MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA I.A.R.D. atteste que : **GEDIA SEML**

Domiciliée : 7 Rue des Fontaines – 28100 DREUX

A souscrit un contrat d'assurance MULTIRISQUE ENTREPRISE ACTIVITE « EAU » **n° 148 394 496**
Comportant les garanties suivantes, à savoir :

. INCENDIE ET GARANTIES ANNEXES
. BRIS DE MACHINES
. VOL ET DETERIORATIONS
. CATASTROPHES NATURELLES
. EXPLOITATION DES OUVRAGES DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE AU LIEU DE DISTRIBUTION
. NETTOYAGE ET DESINFECTION DES RESERVOIRS

Selon conditions acceptées par l'assuré suite à appel d'offres.

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur. Elle ne peut engager MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA I.A.R.D. en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auxquelles elle se réfère.

Fait à Dreux, le 28 janvier 2025

L'assureur, par délégation, l'Agent Général,